

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 SEPTEMBRE 2016

# FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 SEPTEMBRE 2016

### Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13
ANNEXES	
Annexe A - Subventions	14
Annexe B - Opérations	14
Annexe C - Cotisations	14
Annexe D - Autres produits	14
Annexe E - Coûts directs	15
Annexe F - Marges brutes	15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2016, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC au 30 septembre 2016, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*ASBL CPA Inc.*

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.<sup>1</sup>

Montréal, le 15 novembre 2016

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CGA, n° permis de comptabilité publique : A129449

**FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC**  
**RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (annexe A)	549 518	466 401
Opérations (annexe B)	460 947	395 061
Cotisations (annexe C)	273 372	270 089
Autres produits (annexe D)	38 996	48 527
Placements sports (note 10)	163 507	200 207
	<u>1 486 340</u>	<u>1 380 285</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	379 144	259 163
Transport et communication	275 366	210 759
Régionalisation	201 270	210 552
Services professionnels	142 561	161 099
Fournitures et approvisionnements	202 500	158 450
Coûts directs (annexe E)	91 064	93 895
Loyers	18 699	20 864
Amortissement des immobilisations	398	2 442
Placements sports (note 10)	163 507	200 207
Autres	450	-
	<u>1 474 959</u>	<u>1 317 431</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LE POSTE SUIVANT</b>	11 381	62 854
Plus-value sur placements	8 233	5 785
	<u>19 614</u>	<u>68 639</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>19 614</u>	<u>68 639</u>

**FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2016**

	2016			2015
	Investi en immobilisations	Affecté aux programmes (note 12)	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	1 194	133 315	98 806	233 315
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges Affectation d'origine interne (note 12)	(398) (*)	-	20 012	19 614
	-	18 818	(18 818)	-
SOLDE À LA FIN	796	152 133	100 000	252 929
				233 315

(\*) Le montant correspond à l'amortissement des immobilisations

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

BILAN

AU 30 SEPTEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	22 787	1 607
Placements à court terme (note 4)	193 407	190 224
Subventions	284 963	217 088
Débiteurs (note 5)	78 936	113 291
Stocks	4 930	11 039
Frais payés d'avance	7 168	12 884
	<u>592 191</u>	<u>546 133</u>
IMMOBILISATIONS (note 6)	796	1 194
	<u>592 987</u>	<u>547 327</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 8)	228 161	202 776
Revenus perçus d'avance	7 177	13 843
Apports reportés (note 9)	104 720	97 393
	<u>340 058</u>	<u>314 012</u>
	<u>340 058</u>	<u>314 012</u>
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	796	1 194
AFFECTÉ AUX PROGRAMMES (note 12)	152 133	133 315
NON AFFECTÉ	100 000	98 806
	<u>252 929</u>	<u>233 315</u>
	<u>592 987</u>	<u>547 327</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	19 614	68 639
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	398	2 442
	<u>20 012</u>	<u>71 081</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions	(67 875)	(60 879)
Débiteurs	34 355	(70 745)
Stocks	6 109	488
Frais payés d'avance	5 716	(16)
Créditeurs	25 385	33 637
Revenus perçus d'avance	(6 666)	(16 433)
Apports reportés	7 327	51 419
	<u>4 351</u>	<u>(62 529)</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<u>24 363</u>	<u>8 552</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	-	(1 404)
Variation des placements	(3 183)	(10 305)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<u>(3 183)</u>	<u>(11 709)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	21 180	(3 157)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	1 607	4 764
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>22 787</u></u>	<u><u>1 607</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



# FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2016

### 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 30 janvier 1968.

Ses objets sont les suivants:

- promouvoir l'intérêt, la participation et le niveau d'habileté du sport dans les limites de la province;
- régir et coordonner les fédérations régionales membres;
- encourager et appuyer les compétitions à l'échelle régionale, provinciale et nationale;
- organiser des stages de perfectionnement pour les officiels, les joueurs et entraîneurs;
- publier et distribuer toute information pertinente au "Volley-Ball", dans la province de Québec.

### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Comptabilisation des produits

##### Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

##### Cotisations

Les produits de cotisations sont constatés linéairement sur la période couverte par ces dernières.

##### Inscriptions, sanctions d'événements et transactions Internet

Les produits d'inscriptions, de sanctions d'événements et de transactions Internet sont constatés lorsque les activités ou les programmes ont lieu.

##### Ventes et location de matériel, publications et publicité

Les produits de ventes et location de matériel, publications et publicité sont constatés lorsque les transactions ont lieu.

## FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2016

#### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût d'achat réel. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

##### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux / durée</u>
Équipement et mobilier	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Site Internet	Amortissement linéaire	3 ans

##### Actif net affecté aux programmes

Ces actifs nets sont présentés distinctement par l'organisme afin de présenter séparément la performance de ses programmes.

##### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les subventions à recevoir et les débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

#### 3- PLACEMENTS SPORTS

L'organisme cède 10 % des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 10 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme de la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 30 septembre 2016, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 80 553 \$.

**FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 30 SEPTEMBRE 2016**

**4- PLACEMENTS**

	2016	2015
	\$	\$
Desjardins - Fonds d'obligations canadiennes, 5 107,71 parts ( 4 974,75 parts en 2015) au coût de 28 045 \$ (27 275 \$ en 2015)	30 319	28 908
Compte avantage entreprise	56 032	-
Financière Sun Life	-	12 017
Fonds Invesco Trimark au coût de 53 030 \$ (100 879 \$ en 2015)		
Fonds d'obligations échelonnés, 561,4490 parts (543,977 parts en 2015)	5 201	5 089
Fonds Revenu Taux Variable, 688,0690 parts (795,150 parts en 2015)	7 055	6 878
Fonds Revenu Gouvernemental, 7 305,6590 parts ( 7 212,129 parts en 2015)	34 987	34 445
Fonds Invesco Tacticiel 5 085,7160 parts (9 108,153 parts en 2015)	59 813	102 887
	<u>193 407</u>	<u>190 224</u>

**5- DÉBITEURS**

	2016	2015
	\$	\$
Comptes à recevoir	2 355	4 790
Placements sports	53 626	89 496
Taxes à la consommation	22 955	19 005
	<u>78 936</u>	<u>113 291</u>

**6- IMMOBILISATIONS**

	2016		2015	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement et mobilier	5 835	5 834	1	1
Équipement informatique	23 503	22 708	795	1 193
Site Web	25 971	25 971	-	-
	<u>55 309</u>	<u>54 513</u>	<u>796</u>	<u>1 194</u>

**7- MARGE DE CRÉDIT**

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit d'un montant de 50 000 \$, garantie par les subventions à recevoir. Les montant prélevés portent intérêt au taux préférentiel majoré de 4,5 %. De plus, l'organisme dispose de trois cartes de crédit pour une limite totale de 17 500 \$.

**FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 30 SEPTEMBRE 2016**

**8- CRÉDITEURS**

	2016	2015
	\$	\$
Fournisseurs	215 413	194 145
Salaires et vacances à payer	11 767	4 243
Somme à remettre à l'État	981	4 388
	<u>228 161</u>	<u>202 776</u>

**9- APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 30 septembre 2015	Octroi ou encais- sements	Constatés à titre de produits	Solde 30 septembre 2016
	\$	\$	\$	\$
Fonctionnement	33 643	101 029	134 672	-
Programme de soutien au développement de l'excellence sportive volleyball intérieur et plage	63 750	365 550	324 580	104 720
	<u>97 393</u>	<u>466 579</u>	<u>459 252</u>	<u>104 720</u>

**10- PLACEMENTS SPORTS**

	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Appariements des dons admissibles	93 967	129 389
Dons admissibles	69 540	70 818
	<u>163 507</u>	<u>200 207</u>
Charges		
Salaires	163 507	200 207
	<u>163 507</u>	<u>200 207</u>

**11- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours de l'exercice, l'organisme a réalisé des opérations d'achats d'équipements sportifs auprès d'un administrateur. Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les transactions avec les tiers non apparentés.

## FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2016

#### 12- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a résolu que les surplus cumulés excédant 100 000 \$ soient affectés aux programmes.

#### 13- INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit à cause des subventions à recevoir et des débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

##### Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses crédateurs. Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

##### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt à cause de placements à taux fixe qui l'assujettissent au risque de variation de la juste valeur.

##### Risque de prix autre

Le risque de prix autre associé aux placements en actions est le risque que leur juste valeur fluctue en raison des variations des prix du marché. Ce risque est réduit au minimum, car l'organisme atténue ce risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement et en investissant dans le secteur financier canadien.

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2016

**ANNEXE A- SUBVENTIONS**

	2016	2015
	\$	\$
Programme de soutien aux opérations régulières du MELS	134 672	135 295
Programme de soutien au développement de l'excellence sportive du MELS	324 580	266 106
Autres organismes	45 266	31 000
Programme d'événements spéciaux du MELS	45 000	34 000
Autres subventions gouvernementales	-	-
	<u>549 518</u>	<u>466 401</u>

**ANNEXE B- OPÉRATIONS**

	2016	2015
	\$	\$
Inscriptions	388 962	322 361
Transactions Internet	26 241	20 772
Publications	12 210	22 102
Sanctions d'événements	15 706	15 812
Administration	10 315	11 016
Matériel	7 513	1 874
Publicité	-	1 124
	<u>460 947</u>	<u>395 061</u>

**ANNEXE C- COTISATIONS**

	2016	2015
	\$	\$
Cotisations individuelles	162 886	161 128
Cotisations organismes	110 486	108 961
	<u>273 372</u>	<u>270 089</u>

**ANNEXE D- AUTRES PRODUITS**

	2016	2015
	\$	\$
Commandites	33 558	38 051
Autres	5 438	10 476
	<u>38 996</u>	<u>48 527</u>

FÉDÉRATION DE VOLLEY-BALL DU QUÉBEC

ANNEXES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2016

**ANNEXE E- COÛTS DIRECTS**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Publications		
Stocks au début	4 598	7 427
Achats	4 814	8 210
Stocks à la fin	<u>(4 930)</u>	<u>(11 039)</u>
	4 482	4 598
Cotisations individuelles	68 147	67 594
Transactions Internet	<u>18 435</u>	<u>21 703</u>
	<u>91 064</u>	<u>93 895</u>

**ANNEXE F- MARGES BRUTES**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Publications		
Produits	12 210	22 102
Coûts directs	<u>(4 482)</u>	<u>(4 598)</u>
	<u>7 728</u>	<u>17 504</u>
Inscriptions		
Produits	388 962	322 361
Coûts directs	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>388 962</u>	<u>322 361</u>
Transactions Internet		
Produits	26 241	20 772
Coûts directs	<u>(18 435)</u>	<u>(21 703)</u>
	<u>7 806</u>	<u>(931)</u>
Cotisations individuelles		
Produits	162 886	161 128
Coûts directs	<u>(68 147)</u>	<u>(67 594)</u>
	<u>94 739</u>	<u>93 534</u>